

**ABONNEMENT.**  
 Saumur :  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 9  
**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE  
**L'ÉCHO SAUMUROIS**

**INSERTIONS.**  
 Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.  
 Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

**JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS**

**BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR**

**On s'abonne :**  
 A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**SAUMUR**  
 15 Septembre 1883.

**BULLETIN**

Le gouvernement s'engage de plus en plus dans la voie des mesures violentes et illégales, pour satisfaire les énergumènes radicaux, qui ne lui savent d'ailleurs aucun gré de ses concessions.

La Patrie annonçait, il y a deux jours, que M. Martin-Feuillée se proposait de mettre un veto quelconque sur les fonds connus sous la dénomination de *Denier de Saint-Pierre*, et qui proviennent de dons particuliers, de quêtes opérées dans les églises en vue de constituer au Pape une espèce de liste civile, puisque le chef de la catholicité a été dépouillé de ses biens temporels.

La nouvelle de ces projets, qui vous ont une véritable senteur de banditisme légal, a causé un grand émoi en province, et on s'est demandé par quels moyens le gouvernement arriverait à perpétrer son crime ; nous disons crime, parce qu'il y a là un acte de spoliation, parce que ces projets constituent une véritable provocation à l'adresse des catholiques de tous les pays, un défi porté aux catholiques français, un vol prémédité contre le Pape, en tant que simple particulier, et une déclaration de guerre au Souverain Pontife.

Certes, le procédé aura l'approbation des radicaux, qui y applaudiront en demandant encore davantage ; mais le gouvernement croit-il qu'il aura remporté une victoire contre la religion catholique, et se persuade-t-il qu'il aura conquis le radicalisme ?

Si telle est sa conviction, tous les Martin-Feuillée du ministère se trompent absolument.

D'abord, il ne sera pas bien difficile de se soustraire aux mesures inquisitoriales de Son Exc. le garde des sceaux ; on aura un peu plus de mal, voilà tout.

Ensuite, le radicalisme, c'est-à-dire le jacobinisme, pour appeler les choses par leur nom, n'en restera pas moins l'adversaire, l'ennemi implacable des maîtres du moment. Est-ce que l'expulsion des congrégations, la confiscation de leurs meubles, la proscription des Sœurs, la laïcisation des hospices, des écoles, des cimetières, ont rendu les jacobins moins exigeants ? Non, bien au contraire. Le gouvernement, à moins de le supposer aveugle, sourd et ladre, ne l'ignore pas.

Alors, pourquoi cette tactique ? Parce que, sentant tout s'ébranler autour d'eux, voyant la République de plus en plus menacée, ceux qui en jouissent aux dépens de la France veulent prolonger le plus possible leur usurpation, dût quelque cataclysme épouvantable servir de dénouement à leur entreprise criminelle.

Ne pouvant plus compter sur les modérés qu'ils ont trompés, ils veulent s'appuyer sur les révolutionnaires, et les révolutionnaires les emporteront.

... Qui les emporteront, si les souverains de l'Europe les laissent faire, car on commence à en avoir assez de nos extravagances autour de nous, et les républicains semblent s'en apercevoir un peu.

C'est ainsi que M. Lissagaray trouve que la France n'est pas encore suffisamment menacée par une coalition européenne ; il voit bien des points noirs à l'horizon, mais pour les dissiper il ne voit pas d'autre moyen que de pousser les autres peuples à se révolter.

Et cependant le directeur de la *Bataille* croit à un péril imminent :

« Dans cette lutte suprême, Bismark et ses élèves auront pour auxiliaires toutes les vieilles monarchies dont les forces seront disponibles. De notre résistance le sort du monde dépendra, pour quelques années au moins. Si nous ne savons pas dissoudre d'avance ou vaincre la coalition des Rois contre la République française, l'Europe peut revenir à la période ténébreuse de 1845 à 1847.

» Les La Palisse radicaux semblent avoir compris que les grondements souterrains pronostiquent une éruption plus ou moins prochaine. Ils mettraient le comble à leur perspicacité en nous indiquant un mode de salut, car il ne suffit pas de condamner les expéditions lointaines pour conjurer le péril.

» Les quelques milliers de Français envoyés en Tunisie ou au Tonkin et les quelques millions qu'ils absorbent ne seraient pas, s'ils étaient restés chez nous, d'un bien grand poids dans la lutte formidable qu'on nous prépare. Ce jour-là, la nation tout entière devra donner.

» Ce jour-là, il faudra que tous les Français se pénétrant bien de l'idée que ce n'est pas impunément qu'ils ont en moins d'un siècle renversé sept ou huit gouvernements, semé dans le monde leurs doctrines d'égalité, donné l'exemple de révolte à tous les peuples, et lutté pendant un siècle pour leur révolution ; il faudra qu'ils se préparent à payer tout cela, à livrer une lutte définitive ou bien à disparaître sous la submersion de cosquerie conservatrice.

» Au lieu donc des remèdes anodins que proposent nos radicaux pour parer à l'orage qu'ils signalent, ils feraient bien mieux d'invoquer l'esprit révolutionnaire français, qui peut seul armer la France et lui créer au dehors des diversions de salut. »

viron 4,800 hommes, joint aux lenteurs des négociations diplomatiques engagées entre la France et la Chine, permettra au cabinet d'atteindre le milieu du mois d'octobre, sans avoir à convoquer les Chambres.

Le conseil a définitivement arrêté les noms des magistrats qui font partie du second mouvement judiciaire, proposé par M. Martin-Feuillée. Ce second mouvement porte, comme on sait, sur les 26 cours d'appel et quelques tribunaux. Les décrets paraîtront au *Journal officiel* lundi matin. M. Martin-Feuillée a déclaré à ses collègues qu'il comptait leur soumettre à la fin de la semaine prochaine la troisième partie du mouvement judiciaire portant sur les tribunaux de première instance.

**LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES.**

Nous croyons intéressant, au moment où l'on agite la question de la convocation anticipée du Parlement, de dresser la liste des questions qui devront être résolues avant la fin de l'année :

A la Chambre des députés, nous trouvons :

Les lois militaires, à savoir : service de trois ans, recrutement des sous-officiers, armée coloniale et d'Afrique, avancement.

Loi d'organisation municipale, dont la deuxième lecture est déjà entamée.

Loi sur le cumul et les incompatibilités.

Loi sur la nomination et le traitement des instituteurs.

Loi sur la transportation des récidivistes à discuter en 2<sup>e</sup> lecture.

Loi sur les sociétés de secours mutuels à discuter en 2<sup>e</sup> lecture.

Loi sur la caisse des retraites de la vieillesse.

Loi sur le serment judiciaire, modifiée par le Sénat et soumise de nouveau à la Chambre.

Loi sur la liberté des enterrements, modifiée par le Sénat et soumise de nouveau à la Chambre.

Loi sur l'attribution du service des inhumations aux municipalités.

**Chronique générale.**

Les ministres ont tenu hier matin une réunion qui, ouverte à neuf heures, s'est prolongée jusqu'à onze heures et demie. Le général Thibaudin, ministre de la guerre, n'assistait pas à la délibération. La question des négociations avec la Chine n'est pas plus avancée aujourd'hui qu'hier. Les derniers renforts pour le Tonkin doivent partir le 20 et le 25 de ce mois.

Le président du conseil pense que l'envoi de ces renforts, qui forment un effectif d'en-

d'exaspérer son auditeur.

— Les autorités, reprit-elle, se vengèrent noblement ; elles diminuèrent la ration des prisonniers, augmentèrent leurs corvées, leur infligèrent mille tracasseries sans parvenir à leur inculquer le respect de leurs vainqueurs. On crut avoir trouvé une solution ; des émissaires soudoyés leur insinuèrent la résolution de s'échapper : c'était un piège ; des troupes étaient apostées pour les massacrer. Hélas ! les plus beaux projets ne réussissent pas toujours. Pendant qu'on les attendait d'un côté, cinquante prisonniers s'enfuirent de l'autre et purent gagner la Bohême. Pour comble de malheur, deux groupes de Bavares, placés en embuscade, eurent la malencontreuse idée de tirer l'un sur l'autre sans se connaître ; il y eut des morts nombreux ; et entre autres votre ami Saar, un autre vous-même dont la perte dut vous être bien sensible.

L'imagination d'Anna pouvait avoir fait les frais des autres récits. Ce dernier était réel ; Franz, en l'entendant rappeler d'un accent railleur, ne put se contenir.

— Votre langage, dit-il, est odieux et indigne d'une Allemande. J'aurais horreur de vous si vous parliez de sang-froid. On a surpris votre bonne foi, on a perverti votre raison, vous revenidez à une plus juste appréciation. Concluons ; persistez-vous à repousser le mariage qui avait été projeté entre nous ?

**Feuilleton de l'Écho Saumurois.**

**LA PERLE DE NUREMBERG**

Par Louis COLLAS

— Vous l'avez frappé, Franz, répliqua Anna ; mais vous l'avez frappé lâchement, quand il ne pouvait se défendre. C'était le jour où vous faisiez à Nuremberg votre entrée triomphale. Vous vous avaniez précédés d'une musique qui faisait entendre la marche du *Tannhäuser* ; vos armées étaient ornées de fleurs et de feuillage. Il restait alors peu de prisonniers français à Nuremberg, presque tous retenus par leurs blessures ou par la maladie. M. Charles était dans ce dernier cas ; encore bien faible, il était à la veille de retourner dans son pays. Le hasard veulut qu'il se trouvât sur votre passage, quand votre régiment débila, musique en tête ; il fut obligé de se ranger contre la muraille et assista dans une attitude attristée à votre marche triomphale ; j'étais à cette fenêtre, je vis votre regard s'arrêter sur lui avec une expression de haine intense. Je compris qu'il avait en vous un ennemi impitoyable.

» La cause n'en était pas douteuse pour moi.

Vous ne lui pardonnerez pas d'être initié aux secrets de votre passé ; c'était un témoin dangereux dont vous teniez à vous débarrasser. Le soir, il se promenait mélancoliquement dans un quartier écarté, en proie aux douloureuses réflexions qu'avait provoquées en lui le spectacle de la journée ; vous le provoquâtes par un de ces outrages grossiers auxquels un homme de cœur se résigne difficilement. C'était un duel disproportionné que vous cherchiez ; il était seul, sans amis, sans camarades. Deux de vos compagnons d'armes lui servirent de témoins, et le combat s'engagea en dehors de la ville, à la clarté de la lune, auprès des arbres qui ombragent les bords de la Pegnitz.

La lutte ne fut pas longue, elle ne pouvait l'être entre un pauvre malade, mal guéri de ses blessures, et un homme en possession de toute sa force. Il succomba ; mais ne prétendez pas que le duel se soit accompli loyalement. Si son épée se brisa, si son pied glissa, grâce seulement au désavantage de la place qui lui fut assignée, est-ce seulement au hasard, à une chance heureuse pour vous qu'il faut l'attribuer ? Ne faites pas de geste d'impatience ; vous voyez que je suis bien renseigné et que j'ai le droit de flétrir une conduite qu'aucun jury d'honneur n'aurait pu absoudre.

Franz haussa dédaigneusement les épaules.

— En le tuant, j'ai agi en bon Allemand, dit-il, et tout le monde a applaudi à sa mort.



Loi tendant à compléter le concordat et les articles organiques.

Loi sur la colonisation en Algérie.

Loi sur les manifestations de la voie publique.

Loi sur la réorganisation financière et administrative de la Tunisie.

Nous en passons, et non pas des moins importantes.

On voit par cette énumération que ce n'est pas la besogne qui fait actuellement défaut à l'activité des ouvriers parlementaires.

Mais, si pressante qu'elle soit, la besogne attendra ; le ministère est bien décidé à ne pas convoquer le Parlement avant le 20 octobre.

*L'Espérance du Peuple*, de Nantes, expose ainsi le programme qu'elle va suivre à la suite de la mort du comte de Chambord et donne son adhésion entière au comte de Paris :

« Les funérailles de notre Prince bien-aimé sont faites ; nous y avons assisté les larmes aux yeux. Le sacrifice est consommé.

« Le Roi est mort. Son souvenir nous est cher, et ce n'est pas sans une indicible émotion que nos amis ont recueilli sur ses lèvres, cette suprême parole sortie de son cœur : *La France ! ma chère France !*

« Cet appel, nous l'avons entendu, et c'est pour y répondre que le 24 août nous affirmions le principe d'hérédité monarchique dans la personne de M. le comte de Paris.

« Si, depuis, nous l'avons loyalement reconnu et signé de notre main, comme un droit incontestable et devant lequel nous devons tous nous incliner, il nous faut maintenant sonder nos cœurs pour connaître les devoirs qu'il nous impose.

« Nos devoirs sont les mêmes. La mort du Roi ne les a pas changés.

« La France est chrétienne.

« La France est fière de ses grandes institutions ; elle veut que la religion soit respectée, que son culte soit libre, que l'éducation redevienne chrétienne.

« La France veut que l'autorité soit incontestée ; que la liberté ne soit pas la licence.

« La France veut le maintien et la protection de tous les droits quels qu'ils soient.

« Nous lutterons pour reconquérir ceux que nous avons perdus, pour conserver ceux qui nous restent encore.

« Notre programme politique sera celui que M. le comte de Chambord a tant de fois exposé en d'admirables écrits.

« Ennemi de la Révolution, nous combattons avec énergie le régime honteux que nous subissons ; nous dénonçons l'implacable ennemi qui nous a voués à la haine des sectes ; nous lui dirons en face que c'est lui qui a divisé la France, — lui qui en a précipité la ruine ; — lui qui la proscrit et la persécute ; — lui encore qui la déshonore en frappant la magistrature dans son indépendance et l'armée dans son honneur.

« Nous continuerons l'œuvre commencée

sans hésitations et sans faiblesses, avec la ténacité d'un Breton et la foi d'un royaliste chrétien.

« C'est ainsi que, Dieu aidant, nous voulons servir la France. LA DIRECTION. »

#### COMLOT CONTRE LE ROI D'ESPAGNE.

La *Patrie* donne les renseignements suivants ; ne pourrait-on pas y trouver une des causes qui ont fait désirer à l'ambassadeur d'Espagne d'échapper aux reproches d'incurie qu'on lui a fait, et à la suite desquels il se démet ?

On lit dans la *Patrie* :

« Le roi d'Espagne était parmi nous, comme l'on sait, il y a aujourd'hui même huit jours. Le roi a failli être assassiné.

« Des socialistes espagnols s'étaient rendus à Paris et comptaient sur l'appui des socialistes français pour commettre leur crime.

« La police, avisée par le gouvernement de Madrid, avait acquis, en effet, la certitude qu'un attentat était préparé contre la vie du jeune roi ; aussi prit-elle des mesures qui ont heureusement conjuré cet infâme complot. Le roi fut pour ainsi dire séquestré par les fidèles Espagnols qui l'accompagnaient dans son voyage, et, lorsque Sa Majesté se rendit à la gare de l'Est partant pour Munich, l'administration organisa un service de surveillance afin de l'isoler de la foule où pouvaient se trouver les meurtriers.

« — C'est dans mon métier de roi d'être exposé aux assassins, aurait dit le roi, et je ne les redoute pas. »

Le *Clairon* dit savoir de bonne source que la religion de son confrère a été surprise.

Vraie ou fausse, cette rumeur a-t-elle mis sur la trace de quelque machination ? Nous lisons dans les *Tablettes* :

« La police de surveillance — que l'on désigne tout nouvellement à la préfecture sous le nom de *police blanche* — est fort occupée depuis quelques jours.

« Tout le service de sûreté est en campagne à la recherche de certains affiliés à des sociétés secrètes, et l'on annonce que de nombreuses arrestations sont à la veille d'être faites. »

Depuis cinquante jours, un condamné à mort, à la Roquette, attend sa grâce ou son exécution, qui ne viennent pas, et, dans sa terreur, il se laisse mourir de faim. Beaucoup d'autres coupables, en même situation, sont détenus dans les prisons.

On n'a pas le temps de s'occuper d'eux ; M. Judith Grévy est à la campagne, les ministres se promènent, pour inaugurer des statues ou des lycées de jeunes filles ou éviter les importunes visites des ambassadeurs, même chinois. On ne peut cependant tout faire à la fois.

Le *Moniteur* nous signale le spectacle curieux que nous offre en ce moment le corps diplomatique français :

« Celui d'ambassadeurs qui résident partout ailleurs qu'à leur ambassade. A Londres, à Berlin, à Vienne, à Rome, à Madrid, à La Haye, à Washington, à Pékin même, MM. Waddington, de Courcel, Foucher de Careil, Decrais, des Michels, Le Grand, Rouston et Tricou, qui sont censés représenter la France dans ces capitales, n'y brillent cependant que par leur absence.

« Les uns, comme MM. de Courcel et Decrais, des Michels et Rouston, sont en congé ; les autres éternisent leur séjour en France sous prétexte de conseil général. M. Tricou voyage en Cochinchine pendant qu'il faudrait négocier à Pékin, et M. Foucher de Careil a pris sans doute le chemin des écoles pour se rendre à son poste, puisqu'il n'est pas encore arrivé à Vienne, quoique sa nomination remonte déjà à plusieurs semaines.

« Quant à M. Emmanuel Arago, ce n'est pas à Berne qu'on courrait la chance de le rencontrer, si, par hasard on avait besoin de lui dans cette ville. Il était hier à Mont-sous-Vaudrey ; il sera demain à un banquet quelconque que les révolutionnaires cosmopolites de Genève offriront à M. Zorilla. Même absence d'ambassadeur français à Saint-Petersbourg, dont l'amiral Jaurès est revenu et où le général Schmitz ne l'a pas encore remplacé.

« En un autre temps que celui-ci et sous un autre régime, ce serait à rendre sceptiques les plus fervents admirateurs de la diplomatie et à donner à penser que les ambassadeurs ne sont pas aussi nécessaires qu'on se l'imagine.

« Mais, comme nous vivons en République, c'est-à-dire sous une forme de gouvernement qui n'inspire ni la plus vive confiance ni la plus grande sympathie aux diverses cours européennes, ce fait, si étrange qu'il soit, n'a plus la même portée. Etant donnée cependant la très-modeste capacité de plusieurs des diplomates qui représentent aujourd'hui la République près des puissances étrangères, on en revient à se demander si, à tout prendre, leur absence n'est pas plus profitable que nuisible aux intérêts dont ils sont chargés. »

#### L'ÉCOLE SANS DIEU.

A quoi servent les bataillons scolaires ? A préparer la revanche ? Non, les républicains eux-mêmes, si déraisonnables qu'ils soient, n'admettent pas cette espérance. A quoi donc ? A empêcher les enfants d'assister à la messe ! Voici ce qui est arrivé à Amiens pas plus tard que dimanche 5 août, dit le *Courrier de Picardie* :

« Tous les conscrits des bataillons scolaires étaient convoqués à six heures un quart du matin dans leurs écoles respectives. On déploie les drapeaux et voilà tous les bambins et gavroches des écoles communales d'Amiens et de la banlieue partis pour aller se « masser » on ne sait trop où... à la Hotoie sans doute. A ce premier mouvement succède une marche forcée sur Montières : puis on prend l'ordre de bataille..., enfin c'est une vraie grande manœuvre.

froidement proférées. Elle cherche en vain à analyser les causes de l'élan auquel elle avait cédé avec emportement, elle ne se reconnaissait plus. Elle, dont le cœur était porté aux douces émotions, ne s'expliquait pas l'intensité de la haine que lui inspirait Franz et dans laquelle, par une inconsciente association d'idées, elle enveloppait toute la population de Nuremberg.

Elle était sur la pente de la rêverie, elle laissa flotter sa pensée bien loin des gens contre lesquels elle venait de se surprendre en proie à une inexplicable répulsion, bien loin des plaines sablonneuses de la Bavière.

Devant ses yeux passaient de séduisantes images, celles de cotéaux boisés, d'un beau lac éclairé par l'éblouissant soleil du Midi. C'étaient les souvenirs lointains de sa première enfance qu'évoquait le contraste du présent. Ce fut bercée par eux qu'elle s'abandonna au sommeil.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

Absolument historique.  
Sur une ligne de chemin de fer.  
Le train s'arrête. Un employé annonce la station d'une voix enrouée et complètement inintelligible.  
— Parlez donc plus clairement, lui dit un voyageur, on n'entend pas un mot de ce que vous dites.  
L'employé se retourne :  
— Faudrait-il pas vous... des témoins pour 90 fr. par mois !

« C'est dimanche. Vous croyez peut-être, bonnes gens, qu'à la Hotoie ou à Montières on va vous donner le magnifique et touchant spectacle d'une messe au camp ? Vous pensez du moins que l'on va former les faisceaux et se rendre à l'église ? — Vous êtes naïfs et sentez l'ancien régime : c'est contre la messe qu'on a fait prendre les armes à tous ces marmots ; c'est contre les commandements de Dieu et de l'Eglise, contre la foi chrétienne et la religion que l'on a formé tous ces bataillons scolaires, et le résultat de la campagne sera d'avoir infligé une triste défaite à la conscience de plusieurs centaines d'enfants. Ils n'ont été libres qu'à midi et demi ; on les a conservés sous les drapeaux juste assez de temps pour qu'il leur fût impossible d'assister à la messe.

« Voilà comme on respecte leur foi religieuse et leur conscience ; voilà ce qu'on appelle « les laisser libres » ; voilà comment l'école et MM. les instituteurs sont neutres ! »

Oui, mais voilà aussi ce que les parents sont absolument maîtres d'empêcher. Le dimanche leur appartient, comme le jeudi, de par la loi : l'instituteur, qui ne conduit pas les enfants à la messe, n'a pas le droit d'exiger qu'ils viennent à l'école ou au bataillon scolaire.

#### AFFAIRES DU TONKIN.

*Hong-Kong, 14 septembre (source anglaise).* — Un engagement, qui a duré huit heures, a eu lieu entre les troupes françaises et les Pavillons-Noirs à Phou-Hai, entre Hanoi et Sontay.

Les pertes des Français, en tués et blessés, seraient de deux officiers et de cinquante hommes.

Celles des Pavillons-Noirs sont évaluées à cinq ou six cents hommes.

*Hong-Kong, 14 septembre.* — Une grande inquiétude règne à Canton à la suite de l'affichage de placards remplis de menaces contre les étrangers.

*Shang-Hai, 14 septembre (source anglaise).* — Des troubles, fomentés par la société secrète le Lys-Blanc, auraient éclaté à You-Chang, sur le Yang-tze-Kiang. Les détails manquent encore.

#### ÉTRANGER

L'agitation en Croatie prend un caractère de plus en plus grave ; l'inimitié semble grandir entre les diverses nationalités de l'empire austro-hongrois. C'est une rivalité séculaire que celle des Hongrois et des Croates. La Slavonie et la Croatie sont soumises à la couronne de Saint-Etienne depuis une époque très-reculée. Mais que de tiraillements et de luttes, parfois sanglantes ! Les Slaves qui continuent aux possessions ottomanes ont des aspirations non pas à l'indépendance, mais à l'autonomie. Ils sont et n'ont jamais cessé d'être fédéralistes, comme on dit en Suisse. La *Gazette nationale* de Berlin peint bien la situation lorsqu'elle dit à ce propos : « Ce qui se passe en Autriche est un symptôme de la recrudescence d'inimitié qui, de plus en plus, envahit les relations des peuples de l'Europe. Les Tchèques sont tout aussi prêts à se jeter sur les Allemands que les Slaves du Nord sur les Madgyars, les Polonais sur les Ruthènes et tous réunis sur les Juifs.

« C'est là en petit l'image de l'Europe actuelle. Les Allemands d'une part, les Russes et les Français de l'autre, se détestent aussi cordialement que les races qui peuplent l'Austro-Hongrie, et il ne s'en faut pas de beaucoup pour que nous voyons renaitre l'inimitié séculaire entre Français et Anglais.

« Il y a plus : aux temps de la barbarie, ces haines nationales étaient le produit de passions inconscientes : aujourd'hui elles sont raisonnées. Au dix-septième et au dix-huitième siècle, à l'époque des guerres de cabinets, les armées s'entre-tuaient, mais les peuples ne s'abommaient pas. Aujourd'hui que tous les intérêts sont connexes et que les peuples prennent une plus grande part aux affaires publiques, les guerres de cabinets sont devenues impossibles, mais non pas la guerre, et, quand elle éclaterait, elle sera bien plus terrible qu'autrefois.



« Quel avenir affreux nous présentent les insultes et les colomnies atroces que les nations d'Europe échangent entre elles et en pleine paix ! A-t-on jamais vu haine plus brutale que celle qui anime les Irlandais contre les Anglais, les Polonais contre les Russes, les Hongrois contre les juifs ! »

La Gazette nationale eût pu ajouter à ce tableau les marques édifiantes de confraternité que Bavares, Wurtembergeois, Saxons et Prussiens se prodiguent partout, pour bien montrer à l'Europe le peu de solidité de l'autonomie allemande.

## Chronique militaire.

Les opérations de guerre engagées au Tonkin et à Madagascar ont déjà donné lieu à des actes d'intrépidité et de dévouement exceptionnels de la part de tous les militaires de tous grades des troupes de la marine.

Le ministre de la marine et des colonies a décidé en conséquence que tout sous-officier et d'infanterie de marine qui se sera signalé par une action d'éclat mise à l'ordre du jour des corps expéditionnaires, et justifiée dans les formes prescrites par l'article 138 de l'ordonnance du 3 mai 1832, pourra être proposé pour le grade de sous-lieutenant et promu, sans être astreint à passer par l'École militaire d'infanterie de Saint-Maixent, s'il satisfait, d'ailleurs, aux conditions voulues pour être admis dans le corps d'officiers.

Jusqu'ici, les familles de l'Algérie qui voulaient préparer leurs enfants pour Saint-Cyr étaient obligées de les envoyer en France. Ce fâcheux état de choses va cesser; le ministre de l'instruction publique vient de créer au lycée d'Alger, pour les candidats à l'École militaire, un cours spécial qui sera ouvert à partir de la rentrée prochaine.

Le ministre de la guerre va faire transformer la coiffure de la gendarmerie de la Seine pour la distinguer de la gendarmerie départementale. Il supprime le chapeau légendaire et le remplace par un casque en métal blanc avec cimier et crinière et jugulaire articulée en même métal que le casque.

Cette transformation doit être opérée à partir du 4<sup>o</sup> octobre.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### Théâtre de Saumur.

L'ouverture de la saison théâtrale aura lieu, croyons-nous, suivant l'usage, dans une quinzaine de jours. Nous ne connaissons pas encore le tableau complet de la troupe — direction des théâtres d'Angers — qui doit desservir la scène saumuroise, une fois par semaine, pendant six mois; mais les noms des principaux artistes de l'opéra et de la comédie, récemment publiés, sont déjà le meilleur augure des brillantes soirées que nous avons en perspective pour le prochain hiver. D'ailleurs, l'Association artistique d'Angers étant cette année à la tête de nos théâtres, il y a tout lieu d'espérer que la campagne de 1883-84 sera aussi bonne pour le public que productive pour la direction nouvelle.

A ce sujet, nous croyons devoir émettre un vœu pour la saison qui va commencer: celui d'entendre à Saumur le remarquable orchestre de l'Association des Concerts populaires, qui, pendant ces six dernières années, a fait merveille à Angers sous la direction de M. Gustave Lelong. Nantes et Tours ont possédé à plusieurs reprises l'harmonieuse phalange; en réclamant la même faveur, nous sommes presque certain que l'Association artistique obtiendrait chez nous, aujourd'hui, de réels succès. Un premier essai, qui ne fut pas heureux, eut lieu il est vrai à Saumur, au mois de décembre 1880; mais on se rappelle que le public, pris pour ainsi dire à l'improviste, était à peine averti de la bonne fortune qui lui survenait. Il n'en serait pas de même — cela ne fait aucun doute — avec une publicité convenable et des dispositions qui firent presque complètement défaut il y a trois ans.

### LE SUICIDE DE NUIL-SOUS-PASSAVANT.

Jeudi dernier, le petit village de Grand-Champ, commune de Nueil, a été le théâtre d'un événement qui a jeté une certaine consternation parmi ses habitants.

Depuis quelque temps, un nommé Jacques Barbault, cultivateur, âgé de 64 ans, avait l'esprit troublé par le mauvais état de ses affaires, et avait plusieurs fois manifesté son dégoût de la vie; dimanche dernier, il avait même affirmé à une voisine que c'était bien la dernière fois qu'il sortait de chez elle; mais celle-ci, pas plus que d'autres, ne prenait au sérieux de pareilles réflexions.

Cependant, jeudi matin, la femme Barbault ayant à laver du linge, partit en laissant son mari plus préoccupé que de coutume; mais, loin de se douter du drame qui allait se passer, il lui recommanda de prendre pour son repas ce qui se trouvait dans la huche.

La femme partie, Barbault combina son terrible projet: vers les 9 heures, il sortit avec un fusil à deux coups, et se rendit dans son champ, attachant à la maison d'habitation. Arrivé à une haie, il appuya la crosse du fusil le long de cette haie, et se posa les canons sur la poitrine; puis, à l'aide d'une petite planche, il fit basculer la gachette et le coup partit.

Barbault tomba foudroyé; la charge lui avait complètement traversé la poitrine.

Une voisine, la jeune Françoise Blette, âgée de 49 ans, entendit bien une détonation, mais y étant accoutumée depuis l'ouverture de la chasse, elle ne s'en inquiéta pas davantage.

Ce n'est que vers midi et demi, voyant la fumée sortir de la haie du champ à Barbault, qu'elle se dirigea de ce côté.

Là un spectacle horrible la fit reculer épouvantée. Le coup de feu, tiré de si près, avait brûlé les vêtements, et le cadavre du malheureux cultivateur était presque carbonisé.

La jeune Blette, sitôt remise de sa frayeur, appela des voisins, qui firent prévenir les autorités.

Le juge de paix de Vihiers et le docteur Verrier, médecin à Nueil, constatèrent immédiatement le suicide de Barbault.

Inutile de dépeindre le désespoir de sa femme et de ses deux enfants, qui ne s'attendaient pas à un pareil malheur.

Jacques Barbault était né à Saint-Hilaire-du-Bois et habitait le village de Grand-Champ depuis longtemps; il était d'une famille où le suicide est passé à l'état d'habitude. Son frère aîné s'est pendu il y a quelques années, et sa sœur s'est jetée dans un puits.

### COMMUNE DE MOULIHERNE.

#### Comice agricole du canton de Longué.

Demain dimanche, 46 septembre, aura lieu, à Mouliherne, le 47<sup>e</sup> concours du Comice agricole du canton de Longué.

La subvention du département est de 679 fr.; celle de l'Etat, de 400 fr.; total, 1,079 fr.

#### Programme.

A huit heures du matin, labourage dans une pièce de terre située près le bourg de Mouliherne.

A midi, classement des animaux, instruments et produits sur les différentes places.

A une heure et demie, opérations du jury.

A quatre heures, distribution des prix, précédée et suivie de la musique de Longué.

A cinq heures, banquet à la Meirie.

A cette occasion, il y aura: courses en sacs, route de Longué; courses de vélocipèdes; mât de cocagne sur le Champ-de-Foire; le soir, feu d'artifice sur le coteau de la Touche; enfin, retraite aux flambeaux par la musique de Longué.

Le concours du Comice agricole de l'arrondissement de Saumur se tiendra également, demain dimanche, à Montreuil-Bellay.

Nous avons annoncé hier l'apparition à Angers d'un nouveau journal, l'Anjou, ayant pour rédacteur en chef M. Hervé-Bazin.

Les passages suivants, extraits d'un article intitulé la Situation, indiquent la ligne politique que suivra notre confrère:

« Autant nous estimons que la Monarchie représentative, appuyée sur le respect de la loi de Dieu et des libertés auxquelles a droit un peuple chrétien, ferait le bonheur de la France, autant nous croyons à l'impuissance du parlementarisme pour relever le pays. Voilà pourquoi, en saluant respectueusement dans M. le comte de Paris l'héritier de M. le comte de Chambord, nous faisons des vœux pour que la restauration de la Monarchie en France soit vraie et complète. Dans notre pensée, la Royauté sera sans force et sans avenir, ou bien elle devra suivre les grandes lignes que lui a tracées d'une main si ferme l'auguste chef de la branche aînée des Bourbons.

« Le 20 septembre 1878, en réponse au discours de Romans, M<sup>r</sup> l'évêque d'Angers écrivait à M. Gambetta: « En choisissant la religion pour l'objet principal de vos attaques, vous indiquez à l'avance le terrain sur lequel tous les hommes de bonne foi et de bonne volonté pourront et devront se rencontrer et se donner la main pour travailler au salut de leur pays ».

« C'est sur ce terrain que nous entendons nous placer pour combattre les injustices et les violences du parti républicain et pour préparer, dans la mesure de nos forces, la restauration de la Monarchie chrétienne. »

Dans son deuxième numéro, l'Anjou publie l'avis suivant:

« Le bruit a couru que l'Anjou ne vivrait que juste le temps de servir les abonnements de l'Etoile et du Petit Angevin, et qu'il disparaîtrait après avoir rempli cette mission.

« C'est une erreur absolue. L'Anjou vivra de longues années, nous l'espérons, et son existence est dès maintenant assurée. »

### ANGERS.

L'incendie de la rue des Minimes. — Jeudi soir, vers neuf heures un quart, pendant l'exécution d'un morceau de musique, un des pontonniers placés sous le kiosque se mit à crier au feu.

Un incendie venait d'éclater dans les ateliers de M. Mégrier, menuisier, rue des Minimes, 8. Les flammes, faisant brusquement irruption au dehors, menaçaient d'atteindre les maisons voisines.

Les musiciens et la foule qui se pressait au Mail se précipitèrent vers la maison incendiée. Ayant enfoncé un des contrevents du rez-de-chaussée, on se mit à déménager l'atelier. Les pompes de l'usine Besnard et celle de la mairie, amenées de suite sur le lieu du sinistre, versèrent des torrents d'eau sur les bâtiments incendiés.

Malgré la rapidité des secours, l'incendie fit des progrès rapides et ne put être éteint qu'à onze heures et demie. Tous les ateliers ont été brûlés.

Les pertes sont couvertes par une assurance. (L'Anjou.)

### On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire:

« Ces jours derniers, à Chanceaux, une petite fille de neuf ans, nommée Désirée Richard, gardait une vache à quelque distance de la demeure de ses parents. Pour empêcher l'animal d'aller dans le champ du voisin, elle eut la fatale idée de s'attacher au bras la corde qui le retenait. Tout à coup, la vache devenant furieuse, partit au galop, et traîna la pauvre enfant dans un espace de 2 à 300 mètres.

« Lorsqu'on vint au secours de la petite fille, on la trouva sans connaissance, le corps affreusement déchiré et contusionné. Elle rendit le dernier soupir dans les bras de sa mère, au moment où on la transportait à la maison. »

### TOUJOURS LA PROSPÉRITÉ!

Un journal républicain, la Lanterne, adresse des reproches sanglants à la République maçonnique:

« Il est incontestable, déclare la Lanterne, que depuis les événements de 1870-71, on n'a vu une atonie semblable à celle qui se produit aujourd'hui dans le monde des affaires....

« Entrez dans n'importe quelle maison de commerce, dans n'importe quel atelier, et vous entendez partout ces mots: On ne fait rien, il n'y a pas de commandes, il n'y a pas d'acheteurs.

« Puis, immédiatement après cette plainte formulée, on vous demandera, si l'on pense

que vous êtes informé, si peu que ce soit des choses de la politique... »

La situation des affaires, à Nantes en particulier, dit l'Espérance du Peuple, confirme les trop justes doléances de la feuille républicaine.

L'importante Raffinerie Emile Etienne et Cézard est en faillite, et l'on annonce que plusieurs ateliers importants réduisent le nombre de leurs ouvriers. Des calculs que nous voudrions croire exagérés portent à 4,200 le chiffre des ouvriers actuellement sans travail. Si la situation est aussi désastreuse en ce moment, que sera-ce quand nous serons en plein hiver?

De l'aveu même des républicains, la cause du mauvais état des affaires, c'est la triste politique des ministres opportunistes qui agite constamment le pays et, détruisant la confiance, paralyse les affaires et entrave le travail.

Un pareil aveu n'est-il pas instructif?

Puisque la République des bourgeois francs-maçons est la cause du marasme dont tout le monde se plaint, il ne reste qu'une chose à faire: renverser la République et rendre à l'obscurité d'où ils n'auraient jamais dû sortir les hommes qui s'enrichissent en nous ruinant et en conduisant la France aux abîmes.

Cette conclusion est imposée par la logique.

## CONSEILS ET RECETTES.

Bien que nous soyons entrés dans la série dite « des mois en R » pendant lesquels l'huitre réparait, il est prudent d'attendre encore au moins une quinzaine avant de s'en régaler; car, cette année, par suite des chaleurs tardives, la saison de la ponte n'est pas encore terminée, et l'on risque de douloreuses indispositions en mangeant les huîtres malades.

Dans l'huître malade, le corps est d'un blanc laiteux et cède à la pression du doigt; l'eau a souvent une saveur âcre. Dans l'huître saine, au contraire, l'eau est claire, limpide, la chair est nette, brillante, bien ferme, les bords ne sont ni ternes ni affairés.

Du reste, en ce moment, même saines, les huîtres ne sont ni grasses, ni savoureuses, comme elles vont le devenir aux premiers jours d'octobre.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 septembre.

La nuance est plus ferme, mais il n'y a pas lieu de se réjouir encore, les causes qui ont amené la crise n'ont pas disparu. On ne sait encore comment se termineront nos pourparlers avec la Chine à propos du Tonkin, aucune décision à ce sujet n'a été prise par le conseil des ministres.

Et quand nous n'aurions plus rien à craindre de ce côté, la situation politique générale n'en resterait pas moins embrouillée; ajoutons à cela l'embarras de nos finances. C'en est assez pour entraver tout essor prochain des affaires.

Le 3 0/0 clôture à 79.50, l'amortissable à 81.50, le 4 1/2 0/0 1883 à 108.50.

Les établissements de crédit suivent le même mouvement en avant: la Banque de Paris et des Pays-Bas est mieux tenue à 1,000; le Crédit Lyonnais à 673.75; la Société Générale à 522.50. Le Crédit Foncier s'avance à 1,392.50. Les Obligations Foncières Nouvelles sont très-recherchées à 350.

Les opérations du Foncier suivent leur marche ascendante: dans sa séance hebdomadaire du 12 courant, le conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 2,754,000 francs de prêts nouveaux dont 2,562,000 fr. de prêts fonciers et 185,000 fr. de prêts communaux.

Malgré les efforts du syndicat, intéressé au placement des Obligations Nouvelles, les Obligations Panama anciennes, qui avaient été émises à 437.50, ne peuvent regagner le pair et s'élèvent péniblement à 425, soit 12 fr. 50 de perte pour les souscripteurs. Perspective peu encourageante pour la seconde émission, qui va avoir lieu.

Le Suez réalise une faible avance à 2,410, avec une recette de 160,000 fr. pour la journée d'hier. L'Extérieure fléchit à 57 3/4. L'Italien 5 0/0 est plus ferme à 90.80. L'Egypte Unifiée est à 360.93.

Les chemins français sont en légère hausse: l'Orléans à 1,310, le Nord à 1,860, le Lyon à 1,405, le Midi à 1,160.

## BOURSE DE PARIS

DU 14 SEPTEMBRE 1883.

Rente 3 0/0	79 90
Rente 3 0/0 amortissable	81 70
Rente 4 1/2	108 05
Rente 4 1/2 (nouveau)	108 50
Obligations du Trésor (anciennes)	506 »



FAVEUR SPÉCIALE  
ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.

AU LIEU  
DE

8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

**LANTERNE D'ARLEQUIN**

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue Richelieu, 13, à TOURS.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>,  
rue Jacob, 56, à PARIS.

**LA MODE ILLUSTRÉE**  
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :  
1<sup>re</sup> édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.  
4<sup>e</sup> édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.  
S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.  
Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

**COFFRES-FORTS**

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEORGEY.  
Editeur : Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.  
Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

**MAGASIN PITTORESQUE**  
Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

La Société du Magasin pittoresque vient de réimprimer avec le plus grand soin, sur très-beau papier, le premier volume des VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES, ou CROIX DES RELATIONS DE VOYAGES LES PLUS INTÉRESSANTES ET LES PLUS INSTRUCTIVES, par M. ÉDOUARD CHARTON.

Ce premier volume a pour titre :

**VOYAGEURS ANCIENS**

Depuis le cinquième siècle avant Jésus-Christ jusqu'à la fin du quatrième siècle de notre ère.

Prix du volume broché, pour Paris... 10 francs.  
— pour les départements, franco... 11 francs.

43 ANS DE SUCCÈS

26 RÉCOMPENSES DONT 8 MÉDAILLES D'OR  
Alcool de Menthe

**DE RICQLÈS**

Bien supérieur à tous les produits similaires.

Infailible contre les INDIGESTIONS, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête. — Excellent préservatif contre les épidémies.

Fabrique à LYON, cours d'Herbouville, 9.

Dépôt dans toutes les principales maisons de pharmacie, droguerie, parfumerie et épicerie fines.

Se méfier des nombreuses imitations.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**Ligne d'Orléans (Service d'Été)**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — matin (s'arrête à la Possonnière)
8 — 56 — matin, omnibus-mixte.
1 — 25 — soir,
3 — 32 — — express.
7 — 15 — — omnibus.
10 — 36 — — (s'arrête à Angers).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 21 — — omnibus.
9 — 37 — — express.
12 — 48 — — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — —
10 — 24 — — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

**Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1883)**

**SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY**

	Omn. matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. soir.	Omn. soir.
Saumur... (départ)	6 15	9 20	10 52	1 15	3 3	4 40
Chacé-Varrains... (départ)	6 23	9 9	11 1	1 24	3 19	4 48
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg... (départ)	6 30	9 17	11 7	1 32	3 33	4 55
Montreuil-Bellay... (arrivée)	6 43	9 31	11 20	1 46	3 50	5 08

**MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR**

	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Direct. soir.
Montreuil-Bellay... (départ)	6 55	9 48	11 34	4 4	7 4	8 39	10 13
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg... (départ)	7 11	10 4	11 48	4 18	7 27	8 52	10 26
Chacé-Varrains... (départ)	7 19	10 12	11 55	4 25	7 41	9 1	10 31
Saumur... (arrivée)	7 31	10 24	12 5	4 34	7 54	9 12	10 49

**SAUMUR - NIORT**

	Omn. matin.	Mixte soir.
Saumur... (départ)	10 52	1 15
Montreuil-Bellay... (départ)	11 30	2 15
Thouars... (départ)	12 35	3 19
Airvault... (départ)	1 20	3 49
Parthenay... (départ)	2 3	4 18
Niort... (arrivée)	3 17	5 16

**NIORT - SAUMUR**

	Omn. matin.	Omn. soir.
Niort... (départ)	5 26	12 48
Parthenay... (départ)	6 38	2 6
Airvault... (départ)	7 10	2 38
Thouars... (départ)	9 »	3 27
Montreuil-Bellay... (départ)	9 29	3 53
Saumur... (arrivée)	10 24	4 34

**MONTREUIL-BELLAY - POITIERS**  
venant d'Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
Montreuil... (départ)	7 5	1 56	8 42
Loudun... (départ)	8 3	2 57	9 46
Argay... (départ)	8 29	3 11	10 »
Mirebeau... (départ)	9 17	3 59	10 52
Neuville... (départ)	9 45	4 25	11 18
Poitiers... (arrivée)	10 20	4 56	11 50

**POITIERS - MONTREUIL-BELLAY**  
allant à Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
Poitiers... (départ)	6 »	12 55	6 55
Neuville... (départ)	6 36	1 29	7 23
Mirebeau... (départ)	7 3	1 53	8 1
Argay... (départ)	7 56	2 40	8 53
Loudun... (départ)	8 39	3 6	9 24
Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	3 45	10 3

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**UNE MAISON**

Située à Saumur, Montée-du-Fort, n° 13.

S'adresser à M. RIBLLANT, médecin-dentiste à Saumur, ou au notaire.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Par adjudication volontaire.

Le dimanche 30 septembre, à 1 heure de l'après-midi.

En l'étude dudit M<sup>e</sup> MÉHOUS,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue de la Visitation, n° 56, et rue de l' Arsenal.

Composée de trois corps de bâtiments, comprenant: boutique, arrière-boutique, vaste atelier, chambres, greniers, cellier et buanderie; cour, puits et paille.

Entrée en jouissance de suite.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser audit M<sup>e</sup> MÉHOUS.

**A CÉDER**

**UNE MAISON DE GROS**

Située à Saumur et en pleine prospérité, n'ayant aucun concurrent à 15 lieues environ.

Le vendeur pourra rester attaché à la maison aussi longtemps que l'acquéreur le désirera pour la mise au courant des affaires.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE

En totalité ou par lots :

**1° UNE MAISON**

Située à Saumur, rue Beurepaire, n° 17.

Comprenant deux corps de bâtiments, actuellement occupée par M. Cavellier ;

**2° ET UNE AUTRE MAISON**

Située à Saumur, rue de la Marmaillette, n° 2.

Occupée par la Société du commerce, avec jardin et terrain clos de murs.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire. (556)

**Cabinet d'affaires**

**TH. BUREAU**

64, rue de Bordeaux, Saumur.

A VENDRE, pour PIED-A-TERRÉ, portion de terrain, — dans une propriété close, au bord d'une route, à proximité d'une gare, près Saumur.

On demande A ACHETER un fonds de CAFÉ-BRASSERIE à SAUMUR.

VIE DE FAMILLE. A la campagne, dans une charmante propriété, une famille accepterait comme pensionnaire une personne âgée, une dame de préférence.

S'adresser : 64, RUE DE BORDEAUX.

M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

Etude de M<sup>e</sup> HÉDELIN, notaire à Angers.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,

Etude de M<sup>e</sup> HÉDELIN, Le samedi 6 octobre 1883, à une heure.

**CLOSERIE**

A Amigné, communes de Figné et de la Fosse,

D'environ 12 hectares 20 ares 65 centiares, appartenant à M<sup>lle</sup> Vinet.

Jouissance de suite.

Détail facile.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication. (582)

**A LOUER**

**LE CHATEAU DE L'ESSART**

Situé commune de Blou,

Comprenant : logement de maître, servitudes, jardin, pièce d'eau, etc.

S'adresser à M. FOUCHER-GILBERT, 60, rue de Bordeaux, Saumur.

**A VENDRE**

Au Comptant

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 60 francs la barrique;

Vin rouge vieux à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs;

Vin blanc vieux à 100 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (403)

**A VENDRE**

OU A ARRENTER

**UNE MAISON**

Avec JARDINS

Située à Saumur, rue Notre-Dame, n° 55.

S'adresser à M. BARILLET, même rue. (499)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

**UNE MAISON**

Située rue d'Orléans,

Occupée par M. MARAIS, marchand tapissier.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BRINDEAU, rue de Bordeaux, 6. (536)

**UN MÉNAGE**

demande une place, pour la Saint-Michel ou la Toussaint, le mari comme cocher, jardinier ou valet de chambre, la femme comme couturière ou femme de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

**AVIS**

Nous recommandons aux amateurs de bon petage le Taploca de J. CARRERE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

**LE PULICIDE**

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Puce, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'HUX, rue de la Tonnelie, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

Saumur, imprimerie P. GODET.

Thés **CHOCOLAT** Vanille

Qualité supérieure

**GUÉRIN-BOUTRON**

PARIS

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Certifié par l'imprimeur soussigné.